

Après en avoir délibéré par 17 voix pour,

DECIDE de retenir les entreprises suivantes pour l'opération de réhabilitation des bâtiments rue de l'Eglise :

LOT	DESIGNATION DU LOT	MONTANT EN € HT	ENTREPRISE RETENUE
01	VRD	87 883.50 €	RAMERY TP
02	RAVALEMENT ET GROS OEUVRE	411 455.39 €	LE BATIMENT ASSOCIE
03	CHARPENTE COUVERTURE	103 563.50 €	GARNOTEL
03 bis	ETANCHEITE TOITURE	12 494.58 €	ISOTOP
04	MENUISERIE EXTERIEURE ALU	161 700 €	APB
05	MENUISERIE INTERNE BOIS	151 648.14 €	MEREAU
06	ELECTRICITE	118 584.41 €	EIFFAGE
07	CVC	94 973.25 €	EIFFAGE ENERGIE
08	FINITIONS	110 482.71 €	LAGARDE ET MEREGNANI
9	EPMR	32 700 €	A2A

Pour un montant total prévisionnel de **1 285 485.48 € HT soit 1 542 582.58 € TTC**

II – QUESTIONS DIVERSES

- **Travaux de voirie**

Les travaux Rue d'Igny et Devant Luc devraient se terminer mi-avril 2019.

La reprise du revêtement de l'Allée du Chauffour devrait se faire courant avril mais plutôt en structure souple ainsi que les différents petits travaux rue de la Hovette.

Le trottoir en face du garage de l'Avenue de Reims a été remis aux normes accessibilité handicapé

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30